

# RESUMÉ NON TECHNIQUE

-

Projet d'extension  
Crématorium de MONTFORT-SUR-MEU





## SOMMAIRE

<b>1. LA DESCRIPTION DU CREMATORIUM</b>	<b>3</b>
1.1. LE SITE	3
1.2. LES SERVICES FOURNIS	4
1.3. LES INSTALLATIONS ACTUELLES	4
1.4. LE PERSONNEL	5
1.5. LES CONTROLES PERIODIQUES	6
1.6. LES HORAIRES D'OUVERTURE	6
1.7. LES TARIFS	7
<b>2. LE PROJET DE MODIFICATION</b>	<b>8</b>
2.1. CONTEXTE DE LA CREMATION EN FRANCE	8
2.1. LA DESCRIPTION DU PROJET	9
2.2. PERSPECTIVES ET VUES	10
<b>3. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE</b>	<b>11</b>

## 1. La description du crématorium

### 1.1. Le site

La commune de Montfort-sur-Meu et la société OGF ont signé, le 26 février 2004, un contrat de délégation de service public pour l'exploitation d'un crématorium d'une durée de 10 ans à compter du 10 mai 2022. Le terme de la délégation court ainsi jusqu'au 9 mai 2032.

Implanté sur un terrain d'une surface d'environ 1,1 ha, le crématorium est situé en zone semi-urbaine. Il est situé au Nord de la commune de Montfort-sur-Meu, et implanté dans la partie Nord du cimetière. Le voisinage immédiat comporte principalement des habitations (au Nord et à l'Ouest), des commerces et des terrains en friche et agricoles (à l'Est). L'accès au crématorium se fait à l'Ouest via la rue de l'Ourme.

Au cours de l'année 2022, le crématorium a réalisé 847 crémations.

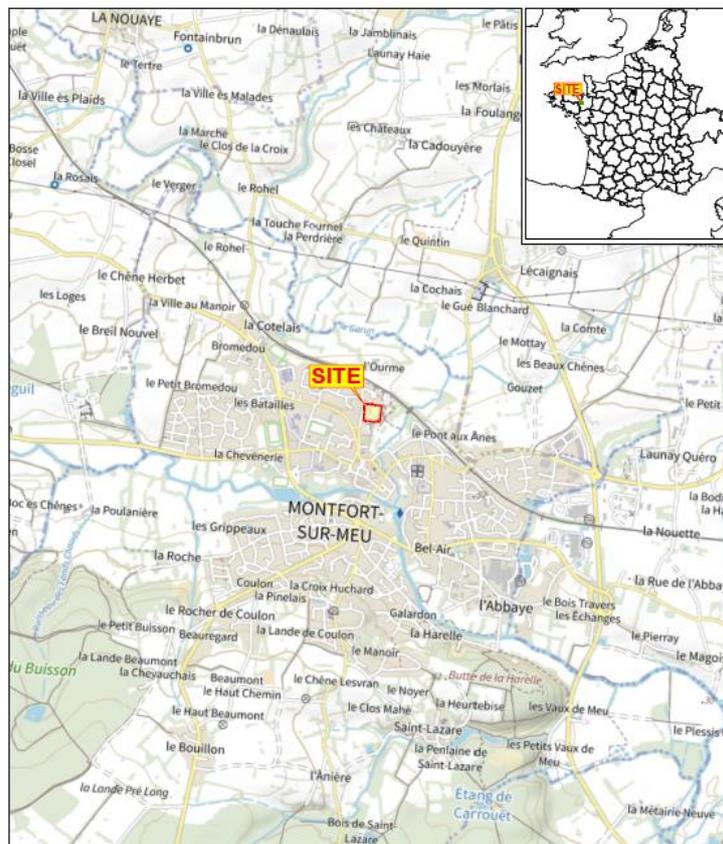


Figure 1 - Plan de situation

---

## 1.2. Les services fournis

---

Conformément au contrat de délégation, le délégataire assure les missions principales suivantes :

- La réception des cercueils,
- L'accueil des familles qui les accompagnent,
- La vérification du dossier administratif de crémation et les contrôles techniques avant l'introduction du cercueil dans le four,
- La crémation des cercueils,
- La pulvérisation des cendres,
- Le recueil des cendres dans une urne sertie qui sera remise à la famille,
- La dispersion des cendres au Jardin du Souvenir, ou le dépôt des urnes dans les cases du columbarium du jardin cinéraire, lorsque la famille a opté pour l'un ou l'autre de des modes de sépulture,
- La prise en charge des indigents domiciliés à Montfort-sur-Meu en cas de demande de crémation,
- La tenue du registre des crémations,
- L'entretien courant des locaux,
- L'engagement de respecter les dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales pour tout ce qui concerne la réglementation relative aux opérations de crémation,
- La crémation de pièces anatomiques d'origine humaine provenant d'établissements de soins,
- La crémation de restes mortels exhumés.

## 1.3. Les installations actuelles

---

Les équipements comprennent une zone d'accueil du public, une salle de cérémonies et une zone de service.

Les locaux affectés à l'accueil du public sont composés de la manière suivante :

- Un hall d'accueil,
- Une salle d'attente,
- Une salle de cérémonies,
- Une salle de présentation visuelle de l'introduction du cercueil et de remise de l'urne.

La zone technique se décompose comme suit :

- Une salle d'introduction du cercueil,
- Un local technique contenant le four de crémation,
- Un local de conservation des urnes,
- Un bureau administratif,
- Une cour de service.

A ces locaux s'ajoutent les couloirs de circulation et les sanitaires obligatoires.

#### 1.4. Le personnel

Dans le cadre de la gestion et de l'exploitation du crématorium de Montfort-sur-Meu, la configuration du personnel sur le site est la suivante :

- 1 ETC<sup>1</sup> chef de site
- 2 ETC agent de crématorium

Le chef de site, reste le poste hiérarchique basé au crématorium, qui accompagne l'agent de crémation sur le site dans le cœur du métier. Il supplée aux absences des agents dans toutes ses prestations, afin que le crématorium conserve toujours un agent formé à toutes les tâches du site.

Tout le personnel, dispose d'une formation à l'accueil des familles, au cérémonial, et à une formation technique par le constructeur et mainteneur des équipements de crémation.

Les principales tâches qui leur sont dévolues sont les suivantes :

- L'accueil des familles,
- L'accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles,
- La présentation des défunts,
- La réalisation de cérémonies de recueillement,
- La réalisation des crémations,
- L'entretien des installations,
- La tenue des différents registres et les contrôles administratifs,
- L'entretien extérieur,
- L'entretien du site cinéraire.

---

<sup>1</sup> ETC : Equivalent Temps Complet

## 1.5. Les contrôles périodiques

---

Avant chaque mise en service d'un nouvel équipement de crémation, une visite de conformité initiale est réalisée par un organisme de contrôle accrédité. Pour OGF, cet organisme est Bureau Veritas. Au vu de ce rapport de visite, l'attestation de conformité du crématorium est délivrée par Bureau Veritas pour une durée de cinq ans.

Une campagne de mesures des rejets atmosphériques et de contrôle des dispositifs de sécurité de l'équipement de crémation<sup>2</sup> est ensuite réalisée dans les trois mois suivant la mise en service de l'équipement, puis tous les 2 ans. Les résultats de la campagne initiale sont communiqués, dans les trois mois, à Bureau Veritas.

## 1.6. Les horaires d'ouverture

---

Le crématorium de Montfort-sur-Meu est à la disposition de toutes personnes quel que soit le lieu de décès et de domicile.

L'accueil du public est assuré, à l'exception des dimanches et jours fériés, aux jours et plages horaires suivants :

**Du lundi au vendredi**

De 9h00 à 17 h 45,

**Le samedi**

De 9 h 00 à 15 h 15.

Les horaires de crémations sont définis aux jours et horaires suivants :

**Du lundi au vendredi à**

10 h 45 – 13 h 00 – 15 h 15 – 17 h 30

**Le samedi à**

10 h 45 – 13 h 00 – 15 h 15

Les crémations peuvent toutefois démarrer à 08h30 selon l'activité.

---

<sup>2</sup> Pour OGF, la mesure des rejets atmosphériques est réalisée par le laboratoire CERECO. Le contrôle des dispositifs de sécurité de l'équipement de crémation est réalisé par Bureau Veritas.

## 1.7. Les tarifs

Les prestations du crématorium font l'objet d'une tarification révisable annuellement. Les tarifs appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2024 au crématorium de Montfort-sur-Meu sont les suivants :

Tarifs du crématorium	Tarifs au 1er janvier 2024		
	PRIX HT	T.V.A. 20.00%	PRIX TTC
<b>Crémations</b>			
Crémation adulte - Cercueil toute taille	578.13 €	115.63 €	693.76 €
Crémation enfant de 1 à 12 ans	253.56 €	50.71 €	304.27 €
Crémation enfant de moins d'1 an	131.85 €	26.37 €	158.22 €
Crémation à titre gratuit	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Crémation d'un cercueil après exhumation (inhumé depuis moins de 5 ans)	243.42 €	48.68 €	292.10 €
Crémation d'un cercueil après exhumation (inhumé depuis plus de 5 ans)	486.84 €	97.37 €	584.21 €
Crémation de pièces anatomiques d'origine humaine (container de 60 kg à 200 L max)	486.84 €	97.37 €	584.21 €
Crémation de pièces anatomiques d'origine humaine (container de 30 kg à 100 L max)	243.42 €	48.68 €	292.10 €
<b>Prestations complémentaires</b>			
Location salle de cérémonie sans crémation - 60 min	101.43 €	20.29 €	121.72 €
Location salon de convivialité - 45 min	71.00 €	14.20 €	85.20 €
Location salon de convivialité - 60 min	71.00 €	14.20 €	85.20 €
Location salon de convivialité - 90 min	71.00 €	14.20 €	85.20 €
Préparation et réalisation d'une cérémonie personnalisée (45 min)	97.37 €	19.47 €	116.84 €
Fourniture d'une urne cinéraire	46.49 €	9.30 €	55.79 €
Fourniture d'une urne cinéraire pour les enfants de moins de 13 ans et les personnes dépourvues de ressources	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépôt temporaire	21.30 €	4.26 €	25.56 €
Dépôt temporaire des urnes au-delà du 1er mois (forfait mensuel)	21.30 €	4.26 €	25.56 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	76.07 €	15.21 €	91.28 €
<b>Prestations du site cinéraire</b>			
Droit d'occupation d'un espace individuel en terre (Buis) - 6 ans	105.48 €	21.10 €	126.58 €
Jardinières pour dispersion - 6 ans	157.21 €	31.44 €	188.65 €
Droit d'occupation columbarium Papyrus - 6 ans	157.21 €	31.44 €	188.65 €
Droit d'occupation columbarium Lotus - 10 ans	407.73 €	81.55 €	489.28 €
Droit d'occupation columbarium Eucalyptus ou Caly - 10 ans	365.13 €	73.03 €	438.16 €
Droit d'occupation Cavurne - 15 ans	130.84 €	26.17 €	157.01 €
Droit d'occupation Arche du souvenir - 10 ans	334.71 €	66.94 €	401.65 €
Droit d'occupation Grand Livre du souvenir - 10 ans	334.71 €	66.94 €	401.65 €
Droit d'occupation Lutrin - 10 ans	467.57 €	93.51 €	561.08 €
Mise en place de l'urne	75.06 €	15.01 €	90.07 €

## 2. Le projet de modification

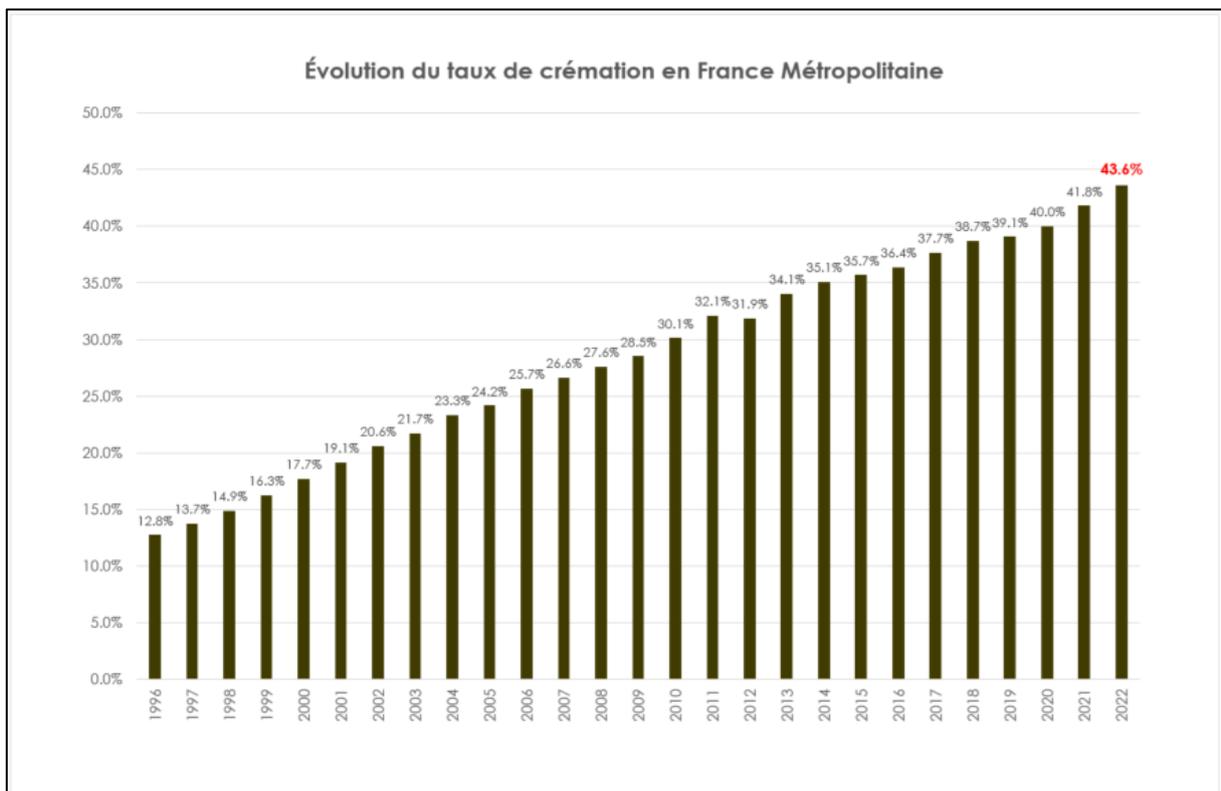
### 2.1. Contexte de la crémation en France

Avec l'évolution des pratiques funéraires, les obsèques avec crémation ne cessent de se développer en France. Cette évolution, constatée depuis plus de trente ans, se poursuit encore à un rythme élevé puisque le pourcentage de crémations qui atteignait déjà 30% des décès en 2009 en représentait 40% en 2020 et plus de 43% pour l'année 2022.

La progression de la crémation, en France comme dans d'autres pays, s'inscrit donc dans une tendance sociétale de fond.

Cette déficience de l'offre se traduit par des contraintes pour les familles. Elle oblige à la recherche de solutions cumulant des délais d'attente important, notamment lors des pics de mortalité saisonnière, et des temps de trajet (aller-retour).

Parce qu'il s'agit de dignité de la personne humaine, parce que le degré de civilisation d'une société se mesure à ses rites funéraires et au respect qu'elle rend à ses morts, il s'agit de remédier aux insuffisances constatées aujourd'hui et d'assurer, pour l'avenir, une capacité de réponse ainsi qu'une qualité d'accueil et d'accompagnement conforme à l'évolution des besoins actuels et à venir.



## 2.1. La description du projet

---

Le projet d'extension envisagé se concentre sur la réorganisation des espaces intérieurs et des modifications spécifiques des façades Sud et Ouest. Son objectif principal est d'agrandir la salle des cérémonies afin d'accueillir une plus forte affluence tout en préservant l'intimité des familles.

Le projet se compose de deux grands axes :

- La création d'un parvis extérieur couvert qui se caractérise par la conception de deux auvents en béton,
- L'extension de la nouvelle salle des cérémonies.

Voici les principales caractéristiques du projet :

- Extension du bâtiment existant, avec une superficie au sol de 384 m<sup>2</sup> et des auvents ajoutant 57.8 m<sup>2</sup> supplémentaires.
- Agrandissement de la salle de cérémonie à 114 m<sup>2</sup>, pouvant accueillir jusqu'à 105 personnes assises, avec la possibilité de séparer l'espace pour créer une ambiance plus intime lors de petites cérémonies.
- Hall d'accueil de 49.1 m<sup>2</sup> à l'entrée, comprenant une zone d'attente différenciée et un bureau d'accueil pour les familles, équipé d'un écran de visualisation de la cérémonie pouvant accueillir 40 personnes debout.
- Salon de convivialité de 38.9 m<sup>2</sup> avec des ouvertures permettant une bonne luminosité naturelle, également équipé d'un écran de retransmission de la cérémonie pouvant accueillir 30 personnes debout.
- Auvent extérieur sur le parvis pour accueillir environ 40 personnes à l'abri et leur permettre de suivre la cérémonie sur un écran extérieur.
- Capacité totale d'accueil de 220 personnes pour une cérémonie.
- Autres installations comprenant une salle de visualisation du départ du cercueil en crémation, une salle de pause, des sanitaires, des douches, des vestiaires réservés au personnel, une décoration apaisante, une construction nécessitant peu d'entretien, et un éclairage naturel grâce aux nombreuses baies vitrées.
- Installation d'une borne interactive à l'extérieur pour identifier l'emplacement des défunts au jardin du souvenir.
- Création de trois places de parking pour personnes à mobilité réduite (PMR).
- Engagement à respecter les normes de Haute Qualité Environnementale (HQE) et mise en place d'un protocole de gestion des déchets conformément à la démarche SOGED.



Figure 2 – Intérieur du crématorium

## 2.2. Perspectives et vues



Figure 3 – Vue générale



Figure 4 – Vue du parvis



Figure 5 – Hall d'accueil



Figure 6 – Salle de cérémonie

### **3. Evolution de la mortalité en France**

En 2022, 673 637 décès, toutes causes confondues, sont enregistrés en France à la date du 27 janvier 2023, soit 9,8 % de plus qu'en 2019 (+ 60 181 décès).

Pour suivre l'évolution de la mortalité en 2022, comme pour le suivi de la mortalité en 2021, il est fait le choix de privilégier la comparaison avec l'année 2019, année sans épidémie Covid-19.

Selon les données de l'état civil du 27 janvier 2023, le nombre de décès moyen par jour est de 2 242 en décembre 2022, soit le nombre moyen de décès quotidiens un mois donné le plus élevé depuis 2020, avec un pic prononcé le 19 décembre (2 515 décès). Ce nombre moyen de décès quotidiens en décembre 2022 est en particulier un peu plus élevé qu'en avril 2020 (2 223), marqué par un pic très élevé le 1er avril (2 811) suivi d'une forte décline des décès. En novembre 2022, le nombre moyen de décès par jour (1 820) était resté proche de celui d'octobre (1 800), alors qu'il avait augmenté assez fortement entre septembre (1 650) et octobre. Il s'était maintenu à un niveau assez élevé en août (1 700) après une forte hausse en juillet (où il avait atteint 1 765, alors qu'il était de 1 610 en juin 2022). Au cours du 1er semestre 2022, le nombre moyen de décès quotidiens, qui atteignait 2 150 en janvier 2022, n'avait ensuite cessé de diminuer mois après mois, à l'exception du mois d'avril où une très légère remontée avait été observée (1 870 après 1 850 en mars, conférer la page des Synthèses pluriannuelles).

**Sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2022**, 288 360 décès ont été enregistrés en France, soit + 7,5 % par rapport à la même période en 2019 (+ 20 184), et un niveau inférieur à celui observé sur cette période en 2021 (- 1,5 %, - 4 404).

**Sur la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2022**, 155 877 décès ont été enregistrés en France, soit + 10,0 % par rapport à la même période en 2019 (+ 14 185), et + 6,3 % par rapport à la même période en 2021 (+ 9 216). Ces niveaux élevés interviennent dans un contexte de poursuite de l'épidémie de Covid-19 et d'épisodes de canicule marqués pendant l'été 2022.

**Sur la période allant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2022**, selon les données provisoires du 27 janvier 2023, 229 400 décès ont été enregistrés en France, soit + 12,7 % par rapport à la même période en 2019 (+ 25 812), et un niveau supérieur à celui observé sur cette période en 2021 (+ 3,2 %, + 7 007).

### **Évolution du nombre de décès en 2022 en comparaison des années 2020 et 2021**

En 2022, les décès toutes causes confondues sont plus élevés qu'en 2021 (+ 11 819, soit + 1,8 %) et qu'en 2020 (+ 4 442, soit + 0,7 %), selon les données de l'état civil en date du 27 janvier 2023.

Si, sur la période janvier-février, les décès en 2022 sont proches des décès en 2021 (- 0,3 %), ils sont nettement supérieurs à ceux de janvier-février 2020 (+ 13,7 %), en raison d'une grippe saisonnière ayant entraîné peu de décès début 2020. En revanche, sur la période mars-mai, les décès de 2022 sont inférieurs à ceux de 2021 (- 2,4 %) et très nettement inférieurs à ceux de 2020 (- 8,2 %), en raison de la 1<sup>ère</sup> vague de la Covid-19. Sur la période juin-août, les décès en 2022 sont supérieurs à ceux de 2021 (+ 6,3 %) et encore davantage à ceux de 2020 (+ 9,1 %). Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre, les décès en 2022 sont supérieurs à ceux survenus en 2021 (+ 3,2 %), alors que la fin de l'année 2021 avait été marquée par une cinquième vague de Covid-19 ; sur cette période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre, les décès en 2022 sont inférieurs à



---

ceux de 2020 (- 3,7 %), l'automne 2020 ayant été marqué par la 2ème vague de l'épidémie de Covid-19 d'une durée importante. En décembre 2022, le nombre de décès est supérieur de 8,1 % aux décès de décembre 2021 et de 8,0 % aux décès de décembre 2020, avec un pic très élevé le 19 décembre (2 515 décès).

Source : [INSEE](#)